

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC OU L'AMBIANCE NOCTURNE

Lumière, Niveaux d'éclairage, cadre réglementaire, sécurité, biodiversité, énergie, etc.

Alors que nombre de communes font le choix d'éteindre l'ensemble de l'éclairage public une partie de la nuit afin de faire des économies d'énergies, la formation propose de repenser le paysage nocturne de votre commune.

Un éclairage durable, bien pensé, crée un environnement nocturne plus sûr et plus agréable, tout en réduisant les coûts énergétiques et l'empreinte carbone communale. Il s'agit en fait d'un véritable projet.

PROGRAMME

OBJECTIF:

Argumenter des choix lumière dans une commune.

6. DÉCEMBRE. 2024

Expert :

Florian BERGERA

Après dix années de projets lumière parmi des agences lyonnaises reconnues, Florian BERGERA est concepteur lumière indépendant. Il accompagne les architectes, les paysagistes, les bureaux d'études, des collectivités et des particuliers qui rencontrent une problématique d'éclairage ou désirent un projet sur mesure. Son but est d'apporter du confort et de la qualité de vie, la nuit, tout en prenant compte de l'environnement diurne et nocturne en réduisant la consommation des ressources énergétiques et des nuisances lumineuses.

Formatrice :

Lorène JOCTEUR, paysagiste-conceptrice issue de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles en 2010.

En 2014, elle intègre le CAUE de l'Ain et arpente ainsi ses très divers paysages, en tant que paysagiste-conseillère. En 2020 elle se forme et devient formatrice.

Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 12 personnes afin que la formation soit dispensée dans les conditions optimales d'échanges nécessaires à l'apprentissage. 6 participants doivent être inscrits pour que la formation ait lieu.

Situations de handicap

Contactez-nous à formation@caue-ain.com pour étudier au mieux votre demande spécifique de faisabilité.



INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation: Bourg-en-Bresse
Les détails seront donnés aux participants lorsqu'ils seront inscrits.

Durée

1 journée de 7h00

Horaires

10h-18h00

Pause déjeuner

Les repas seront pris en charge par le CAUE

Modalités et délai d'accès

L'inscription s'effectue en ligne : <https://forms.gle/aRsMDojq3Kmi3bFN6> ou grâce au QR code ci dessous

L'inscription doit être finalisée 5 jours avant le début de la formation.

Prix de la formation

400 euros

Pré-requis

aucun





L'ÉCLAIRAGE PUBLIC OU L'AMBIANCE NOCTURNE

Lumière, Niveaux d'éclairement, cadre réglementaire, sécurité, biodiversité, énergie, etc.

OBJECTIF:

Argumenter des choix lumière dans une commune.

MODALITES

Méthode

Une logique d'acquisition progressive des connaissances permettra d'aborder des notions de base puis d'approfondir le sujet. La formatrice et les experts s'appuieront sur une alternance de méthodes expositives (cours et exposés), interrogatives (quizz et questions ouvertes) et actives (exercices pratiques et mise en situation).

Evaluation des acquis

Un questionnaire de préformation, des exercices, quizz seront proposés en cours de formation puis une mise en situation conclura l'apprentissage. Un questionnaire d'évaluation de formation sera proposé aux apprenants. Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si l'apprenant a bien assisté à la totalité de la session.

Supports

Un road book et une bibliographie seront remis à chaque participant.

Public visé

Les élus, techniciens, les instructeurs de permis de construire, les chefs de projets Petites villes de demain ou toute personne ayant un intérêt à travailler ce thème.

CAUE de l'Ain

Organisme de formation, le CAUE est enregistré sous le n° 84010196301 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il dispose de l'agrément CNFEL pour la formation des élus, renouvelé le 20 février 2023.

Depuis le 11 février 2022, le CAUE de l'Ain a obtenu la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation.

Contact et Informations complémentaires auprès de Lorène Jocteur ou Nathalie Lequy.

047421 11 31

formation@caue-ain.com

www.caue01-formation.org

CONTENU DE LA FORMATION

Paysage nocturne ? Mais de quoi parle-t-on ?

Nous prendrons d'abord le temps de nous familiariser avec ce qui se cache derrière la technique et la technologie lumière pour nous doter d'arguments tangibles et objectifs.

Notions de base

- les origines de l'éclairage public en France / réglementation
- l'ère de l'électricité

Définitions et notions de base

- les caractéristiques du matériau lumière
- la conception lumière en France

Quand la qualité et la quantité de lumière devienne un projet communal

- la lumière / le paysage / l'environnement
- la réduction de la consommation des ressources énergétiques et des nuisances lumineuses.

Retours d'expériences

Nous aurons l'occasion de partager des points de vue et des retours d'expérience permettant d'illustrer des choix lumière et d'échanger sur vos questions en la matière.

Analyse de projets d'éclairage public

Parce que rien de tel que la pratique, vous serez amené à argumenter des choix lumière à travers 3 mises en situation

Visite nocturne

Accompagner d'experts, nous aurons l'occasion d'arpenter le paysage nocturne de Bourg-en-Bresse, afin d'échanger sur les choix réalisés, les ambiances créés et les techniques associées.